

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 14 mai 2024**

**portant nomination au comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des  
différends relatifs aux marchés publics de Versailles**

NOR : ECOM2413235A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 7 juin 2023 portant nomination au comité consultatif interdépartemental de  
règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Versailles ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 23 avril 2024,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de Vice-Président du comité consultatif  
interdépartemental de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Versailles,  
exercées par Monsieur Philippe BUZZI.

**Article 2**

Monsieur Alain CHAILLAND, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé vice-président  
du comité consultatif interdépartemental de règlement amiable des différends relatifs aux marchés  
publics de Versailles.

La durée du mandat est fixée à trois ans.

### **Article 3**

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 14 mai 2024

Pour le ministre et par délégation :  
La directrice des affaires juridiques  
Clémence OLSINA